



CONCENTRATION DE CYCLOTOURISME
PÂQUES-EN-PÉRIGORD
Bergerac (24) - DU 20 AU 22 AVRIL 2019

N° DOSSIER

Réservé à l'organisateur

N° DE LICENCE 2019	NOM(S)	PRÉNOM(S)	DATE DE NAISSANCE	H/F	NATIONALITÉ	P pédalant	NP non pédalant

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

Tél. : Portable : Adresse mail :

Nom du club : N° fédéral :

CoDep : CoReg :

PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS DE NÉCESSITÉ :

Nom Prénom : Tél. :

Les accompagnateurs doivent être obligatoirement inscrits !**1 - DROITS D'INSCRIPTION FORFAIT 3 JOURS**

	NOMBRE		PRIX	MONTANT
Adulte licencié FFCT		x	13 €	
Conjoint licencié FFCT		x	7 €	
Adulte non licencié FFCT		x	17 €	
Moins de 18 ans			GRATUIT	
			SOUS-TOTAL 1	

2 - DROITS D'INSCRIPTION À LA JOURNÉE

	NOMBRE		PRIX	MONTANT
Adulte licencié FFCT		x	6 €	
Conjoint licencié FFCT		x	4 €	
Adulte non licencié FFCT		x	10 €	
Moins de 18 ans			GRATUIT	
			SOUS-TOTAL 2	

3 - RESTAURATION DES CYCLOS

	NOMBRE		PRIX	MONTANT
Déjeuner du samedi midi - Molières		x	15 €	
Dîner du samedi soir - Bergerac		x	17 €	
Déjeuner du dimanche midi - Eymet		x	15 €	
Dîner de gala du dimanche soir - Bergerac		x	25 €	
Déjeuner du lundi midi - Bergerac		x	15 €	
			SOUS-TOTAL 3	

4 - INSCRIPTION MARCHÉ

	NOMBRE		PRIX	MONTANT
Samedi 20 - Les vignes de Pécharmant + déjeuner le midi à Bergerac		x	15 €	
Dimanche 21 - Dans Bergerac + déjeuner le midi à Bergerac		x	15 €	
SOUS-TOTAL 4				

5 - CYCLODÉCOUVERTE DIMANCHE 21/04

	NOMBRE		PRIX	MONTANT
Moulin à papier de Couze. <i>Le prix comprend le pique-nique et l'entrée de la visite.</i>		x	16 €	
SOUS-TOTAL 5				

6 - VISITES TOURISTIQUES DIMANCHE 21/04

	NOMBRE		PRIX	MONTANT
Visite guidée pédestre dans Bergerac	Samedi 9 h	x	6 €	
	Dimanche 9 h	x	6 €	
SOUS-TOTAL 6				

TOTAL GÉNÉRAL ► 1 + 2 + 3 + 4 + 5 + 6 = €

JOINDRE AVEC LE BULLETIN D'INSCRIPTION

- 1 - Un bulletin par famille dûment complété (à grouper par club si possible).
- 2 - Un chèque du montant total des prestations retenues à l'ordre de : cyclotourisme CoDep 24.
- 3 - La photocopie de la licence 2019 de chaque participant (**obligatoire**).
- 4 - Une enveloppe timbrée libellée à votre nom et adresse pour l'envoi de l'accusé de réception.
- 5 - Une autorisation parentale pour les moins de 18 ans y compris les écoles de cyclotourisme (**obligatoire**).
- 6 - Un certificat de non contre-indication à la pratique du cyclotourisme pour les non licenciés.

Tous les bulletins incomplets seront retournés.

Conserver un double de vos bulletins recto/verso.

Les désistements après le 15 mars 2019 ne seront pas remboursés sauf sur justification médicale.

HÉBERGEMENT (à la charge des intéressés) : Office de tourisme : 05 53 57 03 11 - contact@bergerac-tourisme.com

À REMPLIR ET À RETOURNER AVANT LE 15 MARS 2019

Pâques-en-Périgord

Jany Vergnaud - 15, rue Waldeck Rousseau - 24100 Bergerac



RENSEIGNEMENTS

Comité départemental de cyclotourisme de la Dordogne - Permanence : lundi, mercredi, vendredi de 10 h à 12 h
Tél. 05 53 73 65 10 - paquesenperigord2019@ffvelo.fr